

**Familles Rurales Fédération du Doubs  
Recrute**

**Une auxiliaire de puériculture  
CDI de 52.86% soit 18.50h / semaine accompagné d'un CDD de 7h00 / semaine  
Pour la structure Micro-crèche Le Deschaux (39)**

- **Familles Rurales** est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Ses actions se fondent sur ces valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.
- **Description du poste** : dans une micro-crèche de 12 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans, l'assistante éducatrice accompagne les enfants au quotidien, pour les changes, les soins (lavage des mains, accompagnement à la propreté...). Elle participe à l'hygiène des locaux et des jeux. Elle participe à l'éveil des jeunes enfants en mettant en place des activités en rapport avec leur stade de développement. Elle prépare les biberons, met à chauffer les repas des plus grands et participe au bon déroulé du repas. Elle assure des transmissions de qualité aux parents, à l'équipe pluridisciplinaire. Elle continue à se former en équipe via les outils mis à disposition. Elle aborde les enfants de manière bienveillante et utilise les techniques de communication positive. Des missions et tâches d'une auxiliaire de puériculture liées au soin de l'enfant.
- **Type de poste** : CDI temps partiel 18,5h + CDD 7h jusqu'au 30 novembre 2026, soit un contrat de 25,5h semaine sur la période
- **Durée hebdomadaire de travail** : 18,5 par semaine + 7h par semaine de septembre 2025 à novembre 2026
- **A pourvoir** dès fin juillet 2025
- **Employeur** : Familles Rurales Fédération du Doubs, 12 rue de la famille 25000 BESANCON
- **Conditions de travail** :
  - Travail en demi-journée et dans les locaux de la micro-crèche qui ouvre de 7h à 19h
  - Horaires effectués par planning hebdomadaire fixe sur l'année scolaire/ Heures complémentaires selon les besoins de remplacement dans l'équipe
  - Une réunion de 3 H toutes les 6 semaines, le samedi matin
  - Une séance d'analyse de la pratique le mercredi soir de 17h30 à 19h30 - 3 fois dans l'année
- **Salaire mensuel brut** selon convention collective Familles Rurales : 1 470 € brut mensuel
- **Diplôme requis** : DE Auxiliaire de puériculture

Si cette offre vous intéresse :  
**Envoyer CV et lettre de motivation à  
mc.ledeschaux@famillesrurales.org**

Retrouvez nos offres d'emploi sur :

[www.facebook.com/Famillesrurales25/](https://www.facebook.com/Famillesrurales25/) ou [www.famillesrurales.org/franche\\_comte/](http://www.famillesrurales.org/franche_comte/)

**Familles Rurales**

---

**Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :**

- famille	- jeunesse	- loisirs
- éducation	- conseil conjugal et familial	- vie associative
- santé		- formation